## MINISTERE DU TOURISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

====-==

CABINET

-=-=-

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité\*Travail\*Progrès

-==-==-==-

## 19<sup>ème</sup> CONFERENCE DES PARTIES A LA CONVENTION- CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (COP19)

ET

9<sup>ème</sup> SESSION DE LA REUNION DES PARTIES AU PROTOCOLE DE KYOTO (CMP9)

VARSOVIE, 11 - 22 Novembre 2013

- Monsieur le Président de la Conférence ;
- Madame la Secrétaire Exécutive de la Convention ;
- chers Collègues,
- Distingués Délégués;
- Mesdames et Messieurs,

Le changement climatique, ses conséquences sur la vie humaine et sur les écosystèmes naturels, ne sont plus à démontrer.

L'enjeu actuel consiste à œuvrer pour un nouvel ordre écologique par la recherche des solutions adéquates aux problèmes posés par les catastrophes naturelles dont l'Afrique et d'autres parties du globe sont victimes.

## Mesdames et messieurs,

La République du Congo, mon pays, est résolument engagée à contribuer aux débats relatifs aux changements climatiques. Cet engagement a été fortement exprimé par la voix de notre Chef d'Etat, Son Excellence, Monsieur Denis SASSOU-NGUESSO lors de la Conférence de Rio + 20.

Les préoccupations environnementales sont inscrites dans notre Plan National de développement.

Plusieurs activités sont en cours de réalisation :

- l'installation des organes ci-après : le Comité National sur le Changement Climatique ; l'Autorité Nationale désignée, en complément à d'autres organes de gestion déjà existants telle que la Commission nationale de développement durable.
- L'aménagement du domaine forestier : outre les 11% de notre patrimoine forestier dédié aux Aires protégées, 40% des forêts concédées à l'exploitation forestière sont sous aménagement durable, dont plus de 70% sont certifiés FSC.

- La mise en œuvre du Programme National d'Afforestation et de Reboisement (ProNAR), avec comme objectif de planter un 1 million d'hectares de forêt sur 10 ans.
- La mise en œuvre du processus REDD+.
- la systématisation des études d'Impact Environnemental et social dans tous les secteurs d'activités;

Tout ceci intègre le cadre légal en cours d'amélioration, prenant en compte les changements climatiques, dans la loi cadre pour la gestion durable de l'environnement et le code forestier.

La troisième communication nationale sera bientôt lancée, avec l'appui des partenaires.

Ceci témoigne la volonté de notre pays à promouvoir l'économie verte dans le cadre des mécanismes financiers nécessaires à accompagner l'atténuation et l'adaptation à la stabilisation du climat.

## Mesdames et Messieurs,

Le Congo fonde espoir que la Conférence de Varsovie devra permettre de préciser la nature du nouvel accord juridique, applicable à tous les pays Parties à partir de 2020, et de définir les principales étapes qui guideront le travail de la Plate forme de Durban.

Nous devons par conséquent dépasser nos égoïsmes et faire montre d'une solidarité réelle et d'un esprit de responsabilité.

Nous exhortons les pays développés d'annoncer leur soutien à l'alimentation du Fonds Vert pour le Climat et son opérationnalisation.

La République du Congo, exprime sa disponibilité à œuvrer aux côtés des autres pays partie pour l'atteinte de cet objectif.

Je vous remercie